

L'Islam permet-il les opérations suicides et promet-il de récompenser cela avec les Hūr 'Īn (les jeunes femmes aux grands yeux magnifiques) au Paradis ?

Il n'est pas logique de dire que Celui qui donne la vie ordonne à celui à qui Il a donné la vie de se tuer et de tuer des innocents sans qu'ils aient commis de péché, comme Il, le Tout-Puissant, dit : {Et ne vous tuez pas [ni les uns les autres].} [166] Il existe d'autres versets qui interdisent le meurtre sauf pour une cause, comme la rétribution légale ou pour repousser une attaque, sans violer les sanctuaires ni s'avancer vers la mort ou se soumettre à la destruction dans le but de servir les intérêts de certaines sectes qui n'ont rien à voir avec la religion ni avec ses objectifs, et qui sont loin de la tolérance et des mœurs d'une si grande religion. Le bonheur du Paradis doit être envisagé dans un sens plus large, car il ne se limite pas uniquement à l'obtention des Hūr 'Īn ; il y a plutôt des choses que nul œil n'a jamais vues, que nulle oreille n'a jamais entendues, et que nul cœur humain n'a jamais conçues. [Sourate an-Nisā' : 29]

Les souffrances des jeunes aujourd'hui, dues aux circonstances économiques et à leur incapacité à obtenir les moyens financiers nécessaires à leur mariage, les rendent une proie facile pour ceux qui prônent de tels actes honteux, en particulier ceux parmi eux qui sont toxicomanes et souffrent de troubles psychologiques. Si les partisans de cette idée étaient sincères, ils l'auraient fait eux-mêmes au lieu d'envoyer les jeunes dans de telles missions.